



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

Faits saillants

Séance ordinaire du conseil des commissaires

25 mars 2026

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Recrutement et embauche d'une direction générale

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-260225-CA-0057, autorisant la tenue d'une consultation sur les exigences du poste de direction générale;

Critères de sélection et durée de l'affichage

ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEP-B-Québec-FTQ, section locale 577 ont été consultés et ont respectivement émis leurs commentaires;

CC-260325-CA-0077

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité des ressources humaines, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'affichage pour le poste de direction générale tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2026/03/25-CA-002, étant entendu que des précisions finales peuvent être apportées audit affichage, notamment quant à la date de clôture spécifique et à l'adresse de courriel à laquelle les candidatures peuvent être envoyées.

QUE le poste de direction générale soit affiché à l'interne et à l'externe, comme suit :

- sur le site Web de la commission scolaire;
- à l'aide des outils du réseau de l'éducation; et (ou)
- par tout autre moyen approprié;

ET QUE le poste soit affiché pendant une période de 30 jours.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Recrutement et embauche d'une direction générale

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-260225-CA-0056 choisissant de mener une partie du processus lui-même et d'obtenir un soutien externe pour le recrutement et l'embauche d'une direction générale, conformément à l'article 4.1, paragraphe 4.1.1.2 de la politique n° 2012-CA-21 : *Politique de recrutement et d'embauche d'un directeur général et d'un directeur général adjoint*;

Engagement d'un soutien externe

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-260225-CA-0058 approuvant les membres du comité de sélection ainsi que les rôles et responsabilités, conformément au paragraphe 4.2.1 de ladite politique;

CC-260325-CA-0078

ATTENDU QUE dans le cadre de son rôle et de ses responsabilités, le comité de sélection recommande d'engager un soutien externe au conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le paragraphe 4.1.4 de ladite politique stipule que le conseil des commissaires doit déterminer par résolution les rôles et responsabilités du conseil des commissaires et du soutien externe;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier retienne les services de Humanis Recrutement exécutif pour obtenir du soutien dans le processus d'embauche;



ET QUE le mandat de ce cabinet soit de fournir les services suivants :

- élaborer une stratégie d'affichage;
- procéder à l'affichage sur les différents sites;
- recevoir les CV et les analyser;
- procéder aux premières entrevues;
- présenter les candidates présélectionnées et les candidats présélectionnés aux membres du comité de sélection;
- accompagner le comité de sélection dans le processus de rencontre;

ET QUE le président soit autorisé à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

**Répartition des ressources
2026-2027**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit établir les objectifs et les principes de la répartition de ses revenus conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CC-260325-FR-0079

ATTENDU QUE la consultation annuelle sur l'élaboration du budget a eu lieu du 28 novembre 2025 au 20 février 2026, de manière conforme à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité des parents, l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL) et le comité consultatif EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) ont été consultés et ont respectivement émis leurs commentaires;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources doit faire une recommandation annuelle au conseil des commissaires sur la détermination d'objectifs et de principes régissant la répartition de ses ressources, conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique* et sur les critères servant à établir la répartition des ressources, en vertu de l'article 261 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources a étudié les résultats du sondage sur le budget afin d'établir ses recommandations en ce qui concerne les objectifs, les principes et les critères de répartition de ses ressources et de les inclure dans le document Répartition des ressources 2026-2027;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte les recommandations du comité de répartition des ressources pour l'année scolaire 2026-2027, telles qu'elles apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/03/25-FR-001.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

CETTE MOTION EST REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :	
Voix CONTRE :	Chloée Alary, Donna Anber, Benny Catania, Tanya Minchella, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin
ABSTENTIONS :	Heather Appleby, Barbara Barrasso, Désirée Ramacieri



Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE les salles de bain, l'escalier n° 2 et les vestiaires doivent être rénovés à l'école primaire de Saint-Jude;

Projet de réfection des salles de bain, de l'escalier n° 2 et des vestiaires ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-168-02 concernant ce projet et l'ouverture, le 12 mars 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire Saint-Jude ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260325-MR-0080 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de réfection des salles de bain, de l'escalier n° 2 et des vestiaires à l'école primaire Saint-Jude à Éliane Construction inc., au coût total de 527 360,00 \$, avant taxes, ou 563 677,96 \$ taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE la toiture et l'intérieur du 2^e étage doivent être rénovés à l'école primaire Saint-Vincent (Centre Concorde);

Projet de réfection de la toiture et de rénovation intérieure du 2^e étage ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-150-01 concernant ce projet et l'ouverture, le 12 mars 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École primaire Saint-Vincent (Centre Concorde) ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260325-MR-0081 IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour le projet de réfection de la toiture et de rénovation intérieure du 2^e étage à l'école primaire Saint-Vincent (Centre Concorde) à Groupe GIV inc., pour un coût total de 1 210 482,00 \$, avant taxes, ou 1 293 844,87 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'entrepreneur ATTENDU QUE la toiture du bloc B à l'école secondaire Laval Senior doit être rénovée;

Rénovation de la toiture (bloc B) ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 25-190-03 concernant ce projet et l'ouverture, le 26 février 2026, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

École secondaire Laval Senior ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

CC-260325-MR-0082



IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat relatif au projet de rénovation de la toiture du bloc B à l'école secondaire Laval Senior à Les Couvertures St-Léonard inc., au coût total de 1 072 500,00 \$, avant taxes, ou 1 146 360,39 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Participation à un appel d'offres public du CAG

ATTENDU QUE le CAG lancera l'appel d'offres n° 2026-7513-50 pour l'acquisition d'équipements informatiques tels que des ordinateurs portables et des ordinateurs de bureau;

Acquisition d'équipements informatiques usagés

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumissionné ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

CC-260325-IT-0083

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres afin de bénéficier du contrat de trente-six (36) mois, avec la possibilité d'une période de prolongation de 12 mois, qui sera octroyé par le CAG;

ATTENDU QUE le coût pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés est estimé à 600 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2026-7513-50 pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés;

QUE le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tous les documents concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres public;

ET QUE l'acquisition d'équipements informatiques usagés dans le cadre de l'appel d'offres n° 2026-7513-50, pour la durée du contrat, se fasse conformément au règlement n° BL2023-CA-01- : *Délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Politique relative à la sécurité de l'information

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-260225-CA-0061, autorisant la tenue d'une consultation sur les modifications à la politique relative à la *Sécurité de l'information*;

Résultats de la consultation

CC-260325-CA-0084

ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL), le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN et le SEP-B-Québec-FTQ, section locale 577 ont été consultés à propos de ces modifications et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération;



IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications apportées à la politique relative à la *Sécurité de l'information*, telle qu'elle apparaît au document n° SWLSB-2026/03/18-CA-003;

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Engagement de chargés de projet

ATTENDU QUE trois postes de chargée ou chargé de projet – projets d'investissement au sein du Service des ressources matérielles et du transport sont actuellement vacants;

CC-260325-HR-0085

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représenté(e)s par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représenté(e)s par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QUE des entrevues ont eu lieu le lundi 16 mars 2026 et le vendredi 20 mars 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les personnes suivantes aux postes de chargée ou chargé de projet – projets d'investissement, conformément aux politiques de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mentionnées précédemment :

NOM	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
Luc Valade	13 avril 2026
Martin Tremblay	13 avril 2026
Yasmine Robert	13 avril 2026

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

